

LE DROIT DANS TOUS SES ETATS, C'EST PARTOUT ET POUR TOUS

Table ronde du Jeudi 23 Janvier 2014



Anne-Marie GALLIOU-
SCANVION

Maître de conférences
UBO



Marion LE GOASCOZ

Directrice des Ressources
Humaines

Librairie Dialogues



Gaëtan LE THEO

Avocat en droit public

Brest



M. DURAND

Enseignant et doctorant à l'UFR
Droit

UBO

Salon AZIMUT

**Les 23, 24 et 25 Janvier 2014
Parc des Expositions de Penfeld**

Anne-Marie GALLIOU-SCANVION :

Mesdames, messieurs bonjour et votre attention s'il vous plait. Je vous remercie de venir assister à cette table ronde qui est consacrée aux études de droit et cette table ronde a été intitulée « Le droit dans tous ces états ».

Nous avons ici des invités qui prendront la parole tout à l'heure et que vous pourrez d'ailleurs interroger à l'issue de cette séance et avant de les laisser s'exprimer sur les études qu'ils ont réalisées et la profession qu'ils ont embrassée, eh bien je vais vous faire une rapide présentation de ce qu'est le droit parce que quand bien même je sais que certains d'entre vous ont l'occasion d'étudier le droit dans leur formation actuelle, il n'empêche que certains, ceux qui n'en bénéficient pas et n'ont pas d'idée de ce que peut être le droit.

Comme je n'ai pas envie que vous vous m'épreniez sur le droit et comme j'ai envie que cela vous passionne à priori, eh bien je vais vous faire une présentation qui vous permettra je l'espère d'avoir une idée un peu plus concise de ce que le droit peut-être.

Je commence ma présentation par une référence que vous connaissez tous qui est celle relative à Robinson Crusoé. Alors vous allez me dire Robinson Crusoé c'est loin de nos préoccupations juridiques, eh bien la réponse est non. Ce n'est pas une préoccupation lointaine parce que si vous vous souvenez de l'histoire de Robinson Crusoé, je ne vais pas vous donner ici l'histoire dans son intégralité. Robinson Crusoé avait souhaité quitter l'Angleterre pour naviguer, quitter le nid familial contre la volonté de ses parents.

Comme vous pouvez le voir ici sur cette diapositive, les parents de Robinson voulaient qu'il fût avocat. Les choses ont tourné différemment puisqu'effectivement à la suite d'un naufrage, Robinson Crusoé s'est retrouvé seul sur une île et il s'est vite rendu compte que la solitude était extrêmement pesante pour lui quand bien même il avait à sa disposition une multitude de choses qui pouvaient à priori le rendre heureux. Et sa solitude a cessé vous le savez quand ? Quand il a rencontré un homme un vendredi, d'où le nom qu'il a attribué à ce nouveau compagnon, Vendredi.

Lorsque Robinson Crusoé a rencontré Vendredi, c'est à ce moment-là que c'est fait ressentir la nécessité pour les intéressés d'organiser leur vie à deux sur une île, autrement dit d'organiser leurs relations et donc c'est à ça que sert le droit. Le droit c'est un mode d'organisation de la vie en société. Voilà donc le point de départ de ce discours qui va ensuite vous indiquer davantage ce sur quoi portent les études de droit.

Première question que l'on doit tous se poser ici et vous les premiers : Qu'est-ce que le droit ? Puisque vous venez à cette table ronde c'est pour que vous ayez quelques réponses. On a pour habitude de faire une distinction entre le droit et les droits. Le droit comme je viens de l'indiquer dans la précédente diapositive, c'est un mode d'organisation de la vie en société. Mais il y a aussi ce que l'on appelle les droits, c'est-à-dire les prérogatives dont on est titulaire. Quand on a un bien comme par exemple un téléphone ou autre, on exerce un droit sur ce bien-là, on exerce un droit de propriété sans le savoir.

Alors je m'intéresse à la notion de droit pour que vous compreniez bien comment celui-ci nous entoure quotidiennement. Le droit c'est un ensemble de règles. On est tous ici soumis à des règles de divers ordres, on ne s'en rend pas obligatoirement compte mais on est soumis à cet ensemble de règles et cet ensemble de règles c'est en quelque sorte le reflet de notre structure sociale. Nous vivons en France qui est une démocratie, si nous étions dans un autre pays nous pourrions subir une dictature. Vous voyez, le droit c'est le reflet de ce que l'on veut faire de notre société. Par ailleurs cela signifie qu'en France, nous n'avons qu'un seul système juridique mais qu'il y a autant de systèmes juridiques qu'il existe de pays, ça c'est important. Et enfin je terminerai par un point que vous connaissez qui concerne l'Union européenne, on a ici une volonté de rapprochement des différents systèmes juridiques. Voilà donc ce qu'est le droit et ces règles de droit que je viens d'exposer très brièvement, ces règles de droit en tout cas pour certaines d'entre elles, nous confèrent un certain nombre de prérogatives individuelles. Et ces prérogatives individuelles, on les appelle en droit des droits subjectifs, c'est-à-dire que l'on peut lorsqu'on est titulaire d'un droit, exiger de quelqu'un de faire quelque chose par exemple.

Le droit fait l'objet de divisions, je vous demande d'être attentif à cela puisque nos invités vont être des anciens étudiants rattachés « soit au droit public, soit au droit privé ».

Le droit public c'est quoi ? C'est l'ensemble des règles qui permettent l'organisation d'un état, organisation d'état et des collectivités territoriales et puis organisation de l'état avec les administrés que nous sommes. En exemple de matière qui relève du droit public, le droit constitutionnel. Vous avez tous été sensibles aux élections présidentielles qui se sont déroulées il y a deux ans, les élections présidentielles ont été organisées conformément au droit constitutionnel que nous connaissons en France.

Le droit privé, c'est une autre division du droit et le droit privé lui va régir les relations entre les particuliers que nous sommes ou entre les particuliers et les sociétés. Vous voyez donc qu'ici il n'y a pas obligatoirement la présence de l'état. Alors les exemples de droit privé, vous connaissez le mariage et j'ai rajouté pour tous. Le mariage en effet se sont des règles de droit privé qui ont été élaborées pour savoir comment deux individus pouvaient s'unir et cette matière-là relève du droit civil. Le divorce, ça c'est dans une perspective un peu moins optimiste des choses, mais le divorce participe donc des règles du droit privé qui nous permettent de savoir comment on peut se désunir de quelqu'un que l'on a épousé. Je ne vais pas ici être exhaustive, mais vous êtes tous des consommateurs et vous concluez fréquemment des contrats de vente ou d'achat, voilà des règles qui relèvent du droit privé. La propriété, tout à l'heure j'en parlais quand je vous signalais la présence d'objets qui vous appartiennent comme les téléphones, vous exercez un droit de propriété sur ces biens.

Autrement dit mesdames et messieurs, le droit est partout. On ne s'en rend pas compte mais il régit chaque instant de notre vie quotidienne. Si vous prenez le bus ou le tram, vous avez conclu sans le savoir un contrat de transport qui est régi par des règles spécifiques. Si vous achetez une baguette de pain, ce que j'espère vous faites de temps en temps tout de même, eh bien c'est un contrat d'achat ou de vente selon la position que l'on a dans le contrat en question. Si vous louez un appartement, vous avez conclu un contrat de bail qui est soumis à

des règles spécifiques que vous devez connaître pour savoir quels sont vos droits, vos obligations si vous êtes le locataire. Et puis si d'aventure vous avez l'occasion de travailler au sein d'une société, vous allez ipso facto conclure un contrat de travail qui sera soumis aux règles du droit du travail et vous savez que le droit du travail suppose qu'on vous rémunère à un taux qui est fixé par les textes etc.

Vous voyez que le droit est partout et le droit est enseigné au sein notamment des universités, mais vous avez aussi les formations BTS et ces études de droit qui sont dispensées à l'université sont organisées de la façon suivante. Il y a tout d'abord les trois premières années que l'on appelle la licence, L1, L2, L3 et donc correspondent à 6 semestres d'étude. Il y a également parallèlement à ces 3 premières années, en tout cas pour la 3^{ème} année les licences professionnelles qui ont vocation à vous enseigner des matières qui sont un peu plus pratiques, enfin l'aspect professionnalisant des études et qui peuvent concerner des domaines variés, comme le notariat etc. Si vous souhaitez continuer vos études de droit à un niveau supérieur, vous pouvez alors imaginer commencer une 4^{ème} année en master. Le master en général suppose que vous restiez 2 ans, master 1 et master 2. Attention l'accès au master 2 est un accès qui suppose une sélection de la part des étudiants et vous pouvez vous spécialiser en master 2, il y a le master 2 consacré au droit des activités maritimes, activités immobilières, droit des personnes vulnérables. En France en tout cas, il y a nombre de masters qui correspondent à une spécialité en droit. Enfin si vous êtes tenté par des études encore plus longues, vous avez tout le loisir d'envisager un doctorat qui suppose 8 années d'études après le Bac et qui vous mène vers l'enseignement, l'enseignement supérieur.

Et pour obtenir l'un de ces diplômes, qu'est-ce qu'il faut faire ? il faut être studieux et assidu. Autrement dit si vous pensez venir à l'université pour ne pas du tout travailler, vous vous trompez. Parce que en effet, les études de droit comportent des contrôles continus, c'est-à-dire que si en allant à l'université on pense qu'on ne sera plus soumis à des contrôles inopinés ou autre, c'est faux puisqu'effectivement certaines de nos matières, en particulier les matières fondamentales sont assorties de contrôles continus et supposent que l'étudiant travaille régulièrement. Par ailleurs en première année, je ne l'ai pas mentionné sur cette diapositive, mais il existe des tuteurs qui ont vocation à prendre en charge les étudiants de 1^{ère} année si d'aventure ils rencontrent une difficulté et les étudiants de 1^{ère} année ont par ailleurs des enseignants référents qui sont là à leur disposition pour les aider dans leur cursus. Outre les contrôles continus, eh bien vous avez des contrôles terminaux qui se déroulent à la fin de chaque semestre et il faut là, faire une révision générale de tout ce que vous avez pu apprendre au cours des mois précédents.

Vous voyez sur cette diapositive il y a un perroquet, pourquoi ? Parce que j'ai pour habitude de dire qu'il ne faut pas considérer que les étudiants en droit sont des perroquets. C'est-à-dire qu'on attend d'eux qu'ils apprennent et qu'ils recrachent pour parler vulgairement. Ça n'est pas du tout ça. Bien sûr on attend de vous, que vous appreniez les règles de droit parce que pour la plupart d'entre vous, le droit vous est inconnu, il y a un vocabulaire à maîtriser de sorte qu'une fois que vous avez appris le fond, le vocabulaire etc. Il vous faudra utiliser votre cerveau pour le faire réfléchir et le faire travailler sur des exercices comme celui de la dissertation et celui du commentaire d'arrêt.

Pour faire un résumé, si je puis dire, de la situation des études de droit, des études qui demandent du travail bien sûr, mais comme pour n'importe quelles études, des études qui sont vraiment passionnantes. Si vous vous décidez à vous orienter vers le droit, vous verrez combien c'est passionnant de savoir comment sont organisés tels ou tels aspects juridiques de notre vie quotidienne et des études qui vous permettent également d'obtenir un emploi et c'est là le point presque le plus important pour vous. Les débouchés en droit, eh bien vous connaissez les plus classiques d'entre eux. Je pense notamment aux métiers de la magistrature, soit dit en passant l'Ecole Nationale de la Magistrature connaît un manque immense en candidats, donc avis aux amateurs. Il y a bien sûr les traditionnelles professions d'avocats, nous avons la chance d'avoir un avocat, mais en droit public, qui nous a rejoint parmi nos invités, notaire etc. Mais à partir du moment où le droit est partout, cela signifie qu'il y a nombre de métiers dans lesquels la maîtrise du droit est requise. Et partant de là, puisque divers domaines sont concernés par le droit, ça veut dire donc que chacun peut y trouver son compte, autrement dit que le droit est aussi pour tous.

Les invités à cette table ronde sont, vous l'avez compris, des juristes. Nous avons ici, Madame Marion LE GOASCOZ qui est directrice générale de l'ensemble Dialogues. Nous avons ensuite Maître Gaëtan LE THEO qui est avocat en droit public à Brest. Nous avons ensuite, Monsieur Loïc BEGUIN qui est chargé en gestion patrimoniale et enfin, nous avons monsieur M. DURAND qui est enseignant à l'UFR Droit et qui parallèlement rédige une thèse de doctorat. Voilà donc nos invités. Chacun d'entre eux va présenter son parcours universitaire, va nous indiquer pour quelle raison il ou elle a choisi les études de droit et comment il a pu in fine se tourner vers la profession qui est actuellement la sienne aujourd'hui. Par ailleurs à la suite donc de leurs interventions, je vous demanderai, je vous laisserai la parole si vous avez des questions à poser puisque bien sûr on n'a pas suffisamment de temps peut-être pour développer avec vous l'ensemble des points. Mais dès à présent, je laisse la parole à Madame LE GOASCOZ qui va donc nous indiquer quel a été son parcours universitaire et aussi son parcours professionnel.

Marion LE GOASCOZ :

Bonjour à tous. Mon parcours universitaire : j'ai été étudiante en droit à Brest jusqu'à ma licence en licence de droit privé, puis je suis partie à Nantes pour me spécialiser en droit du travail et de la Sécurité sociale où j'ai pu faire un master 1 et master 2 en droit social. Quand je suis entrée en droit... enfin en première, terminale quand j'ai commencé à me poser des questions, je me dirigeais plutôt vers la profession de magistrat et en particulier juge pour enfant, puis j'ai changé complètement d'idée. J'avais dans ma famille deux oncles directeurs des ressources humaines avec qui j'ai beaucoup échangé et c'est pour cette raison-là que j'ai commencé des études de droit parce que dans les ressources humaines, le droit du travail est extrêmement important.

J'ai fait un master droit social puis je suis partie, j'ai été embauchée et j'ai commencé à travailler à Paris en tant que juriste de droit social dans un laboratoire pharmaceutique. Je m'occupais de tout ce qui était en autre, gestion du personnel, contrats de travail, mais également relations avec les avocats pour les litiges prud'homaux. Puis j'ai été embauchée en

tant que chargée de ressources humaines au Paris-Saint-Germain qui est le club de foot de Paris. Vous voyez que dans toutes les entreprises aujourd'hui, il y a des juristes et en tout cas des chargés de ressources humaines. Là-bas, je me suis occupée entre autre des contrats de travail, des contrats de joueurs, mais vous voyez bien également que le droit est très présent dans cette profession-là et entre autre pour les contrats de joueurs et de transferts. Je suis revenue à Brest en 2008. J'ai occupé d'abord chez Dialogues le poste de responsable des ressources humaines, puis depuis un an j'ai été nommée directrice générale. Alors là de la même manière, je suis confrontée à des règles de droit tous les jours, entre autre droit du travail mais également droit des contrats, droit des affaires. Je pense que le droit est vraiment essentiel dans la profession que j'occupe aujourd'hui.

A mon sens les qualités essentielles d'un étudiant en droit, c'est effectivement l'assiduité comme l'a dit Anne-Marie GALLIOU, mais également c'est beaucoup de rigueur. Les études de droit sont passionnantes si on s'y passionne et il y a de multiples métiers et si vous vous intéressez vraiment à ces études-là, je pense qu'on rentre en droit pour beaucoup, pour être sans doute magistrat, avocat pour la plupart et enfin de compte on se rend compte au fur et à mesure avec les discussions qu'on peut avoir avec des professionnels mais aussi avec les professeurs que les métiers sont multiples.

Anne-Marie GALLIOU-SCANVION :

Merci Madame LE GOASCOZ. Je passe maintenant la parole à notre avocat en droit public. Je vous laisse la parole Maître.

Gaëtan LE THEO :

Oui bonjour à tous. Je me permets de me présenter à nouveau. Je m'appelle Gaëtan LE THEO, je suis avocat en droit public au Barreau de Brest. Alors quelques mots tout d'abord sur les études pour devenir avocat. Elles ne sont pas très différentes en fait des études suivies par tout étudiant en droit, à savoir que vous intégrez donc la faculté de droit et vous suivez un parcours tout à fait classique au sein de la faculté. Juste une petite précision c'est qu'il y a encore une vingtaine d'années, les avocats se contentaient souvent d'avoir fait 3 années de droit et puis ensuite pouvaient exercer leur profession. Aujourd'hui on est arrivé à un niveau d'exigence en quelque sorte et de spécialité qui fait que tous les avocats aujourd'hui qui commencent à exercer cette profession vont jusqu'au niveau, ce qu'on appelle master 2, donc ce qui correspond à 5 années de droit au sein de la faculté. Après la faculté la petite spécificité effectivement des études pour devenir avocat, c'est qu'il faut finir en quelque sorte ce parcours au sein d'une école, une école qui forme à la profession d'avocat. Vous avez globalement une école par région qui forme les avocats et pendant cette école vous avez une formation à la fois théorique sur la manière d'être avocat et puis très pratique aussi puisque vous avez beaucoup de stages en cabinets d'avocats à faire mais aussi des stages en juridictions ou des stages en entreprises justement puisque le droit est partout et après cette période de formation à la fois théorique et pratique, eh bien vous recevez votre diplôme et puis vous pouvez exercer votre profession. Si on résume en quelque sorte la durée des études, il faut aujourd'hui compter presque 7 années après le Baccalauréat. Voilà, déjà quelques mots sur les études pour devenir avocat.

Alors avocat en droit public, qu'est-ce que ça veut dire en droit public ? Alors première chose déjà c'est qu'aujourd'hui comme cela a été dit dans votre présentation, vous avez les avocats qui sont de plus en plus spécialisés. Vous connaissez peut-être dans votre famille ou alors pour des difficultés que vous avez pu rencontrer des avocats qui s'occupent de matière familiale ou de matière pénale. Eh bien aujourd'hui les avocats vont de plus en plus intervenir dans des domaines très, très spécifiques. Peut-être vous avez entendu parler d'avocat qui s'occupent du monde des affaires ou même de fiscalité s'agissant des impôts des entreprises et de ce point de vue-là ce qu'on appelle le droit public, alors ça vous a été dit dans la présentation, le droit public c'est l'ensemble des règles qui vont régir les relations entre l'administration et puis les particuliers.

Le droit public n'échappe pas à cette règle et effectivement vous allez trouver des avocats qui sont spécialisés dans ce domaine. Juste une petite chose, comment est-ce qu'on fait pour devenir avocat en droit public, ou même avocat spécialisé dans un autre domaine ? Les études sont tout à fait identiques puisque vous avez une seule formation applicable à tous les avocats et ce n'est que lorsque vous commencez à exercer la profession que vous avez la possibilité de vous spécialiser dans tel ou tel domaine et puis ensuite éventuellement de percer à l'intérieur de ce domaine-là. Voilà pour les études et voilà pour le métier d'avocat en droit public.

Quelques réflexions sur la manière dont j'ai perçu personnellement les études de droit. Alors d'abord peut-être un petit message d'espoir pour ceux qui, je pense, seront nombreux, n'ont peut-être pas encore beaucoup d'idée sur ce qu'est le droit et généralement ce qu'ils vont faire après l'obtention du Baccalauréat. Pour ma part, je suis rentré à la faculté de droit sans véritablement avoir de projet professionnel, sans véritablement savoir exactement ce qu'était le droit et c'est tout à fait normal puisque le lycée ne nous informe pas du tout là-dessus et c'est tout simplement au fil de mon parcours universitaire, des enseignants que j'ai pu rencontrer et des matières pour lesquelles j'ai pu avoir un intérêt, que progressivement j'ai choisi à l'intérieur de la faculté de matières qui se rapprochaient du droit public, qui se rapprochaient effectivement de ce droit public dont on vous a parlé et à partir de cela effectivement j'ai envisagé cette spécialisation et pour exercer dans ce domaine, j'ai choisi ensuite de me diriger vers des études pour le métier d'avocat.

Sur les qualités d'un étudiant en droit, je pense que chacun pourra peut-être avoir des réflexions sur les qualités qu'il estime nécessaires. Pour ma part, je crois que la qualité principale c'est d'être très curieux. Très curieux puisqu'effectivement le droit est une matière extrêmement vaste, extrêmement complexe, mais c'est ce qui fait son intérêt aussi et je crois que lorsqu'on rentre à la Fac de droit il faut à la fois effectivement être présent en cours, s'intéresser à ce qui se passe en cours mais aussi accepter d'aller voir à côté, de voir ce qui se dit, de voir ce qui s'écrit de part et d'autre et je pense, moi j'insisterais sur cette qualité qui est la curiosité dans les études, mais je pense qu'à partir du moment où effectivement on s'intéresse à cette matière, on devient nécessairement curieux. Et juste pour confirmer ce que disait l'intervenant précédent, le droit est tellement vaste que chacun trouvera je pense son intérêt dans la mesure où vous vous intéressez un tout petit peu aux rapports sociaux, aux

rapports entre différentes catégories sociales, vous trouverez votre intérêt à la faculté de droit et vous trouverez j'imagine une spécialité qui vous intéressera.

Anne-Marie GALLIOU-SCANVION :

Merci Maître. La parole est à vous maintenant Monsieur BEGUIN.

Loïc BEGUIN :

Bonjour à tous. Je me représente, Loïc BEGUIN. Je travaille à l'heure au Crédit Mutuel de Bretagne en qualité de chargé de clientèle avec une orientation patrimoniale.

Pour revenir sur le concept qui fait que vous êtes tous là aujourd'hui, on se pose tous la question à un moment de son orientation. On a surtout nos parents qui nous disent souvent qu'il faut qu'on se la pose régulièrement. Où, comment, combien de temps ? Qu'est-ce qu'on veut apprendre ? Où, est-ce qu'il faut un logement, pas un logement ?

Quand j'ai été amené à me poser cette question avec mes parents, je me suis surtout dit que je voulais trouver quelque chose qui me passionne. Je voulais avoir envie de me lever le matin avec une motivation qui était de me dire "est-ce que je vais percevoir un salaire à la fin du mois qui me permettra de me faire plaisir", mais surtout "est-ce que je ferai quelque chose", "est-ce que je travaillerai avec des personnes qui m'apporteront quelque chose dans mon quotidien ?" Je suis venu un petit peu avec cet état d'esprit-là en me disant le droit me permet progressivement d'apprendre des choses, de savoir comment les choses vont fonctionner autour de moi et puis ensuite, je vais pouvoir avoir cette capacité de choisir vers quelle branche je vais pouvoir me diriger et puis aussi quelle branche sera prête à m'accueillir en m'offrant un emploi et un salaire.

J'ai fait ce choix un petit peu de cette manière-là et puis ensuite je me suis dirigé d'abord vers la licence de droit privé, puis un master. En parallèle j'ai travaillé dans l'immobilier puisqu'il se trouvait à ce moment-là que l'immobilier offrait beaucoup de débouchés. J'ai commencé dans une petite agence immobilière sous la direction de quelqu'un qui m'a enseigné après la pratique et là j'ai découvert un métier qui m'intéressait et j'ai ensuite continué mon master dans la branche qui me passionnait, à savoir l'immobilier, le patrimoine. J'ai continué donc les études vers le master qui était proposé à la faculté de droit de Brest.

C'était une période un peu particulière parce que l'immobilier, vous avez peut-être entendu autour de vous, il y a des périodes où ça va plus ou moins bien, plus ou moins mal sans rentrer plus que ça dans les détails, j'ai changé donc d'entreprise qui m'a accueilli une nouvelle fois parce que j'avais un label de la Fac de droit. Ils n'ont pas cherché nécessairement à savoir quelles étaient les expériences que j'avais, ils ont surtout dit « On recrute en ce moment des personnes qui ont ce label, parce que ça va être une personne qui sera capable d'apprendre, de comprendre, de s'intéresser à différentes choses et de s'adapter. ». La capacité qui à mon avis paraît la plus importante c'est la capacité à s'adapter et à être curieux, découvrir quelque chose d'autre pour pouvoir se diriger progressivement dans vos études. Vous ne saurez pas nécessairement au début qu'est-ce que vous souhaitez faire dans 2, 3, 4, 10 ans. Vous avez

aussi la possibilité par le biais de ces études de vous diriger au gré des opportunités et des choix que, vous, vous allez faire à titre personnel.

Puis, j'ai eu encore une autre opportunité qui m'a permis d'entrer cette fois-ci dans le métier bancaire. Vous allez me dire ça n'a rien à voir encore une nouvelle fois avec le droit, l'immobilier. Si, le métier bancaire recrute régulièrement. Vous avez pu le voir certainement sur le carrefour des IUT, des BTS qui vous permettent d'avoir une formation bancaire. Eh bien là aujourd'hui le métier que j'exerce rappelle bien ça effectivement. On a besoin dans notre quotidien quand on est dans une banque, que ce soit au Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Banque Populaire, peu importe le petit logo qu'il y a sur votre carte bancaire qui vous permet de payer vos achats sur Internet ou au McDonalds, peu importe, on a aujourd'hui des contrats dans notre quotidien qui régulièrement sont signés pour définir comment est-ce que vous allez pouvoir acheter quelque chose, construire, vendre quelque chose.

Le métier que j'occupe à l'heure actuelle, c'est un métier de conseil. Quand quelqu'un vient me voir, me pose la question comment est-ce qu'il doit transférer de l'argent d'un particulier à un particulier ou d'un particulier vers une entreprise ? Et puis je réponds dans mon quotidien à la question de mes clients. Peut-être des questions que vous vous posez régulièrement : "est-ce que ça je peux faire", "est-ce que je ne peux pas", "comment je peux le faire", "combien ça va me coûter ?" Bien ça c'est mon quotidien aujourd'hui. Dans les différents outils que j'utilise, le droit est bien sûr un panel extrêmement riche, mais c'est surtout à mon sens la possibilité de répondre à quelqu'un qui vient vous voir : comment je peux faire, est-ce que je peux faire, combien ça va me coûter ? voilà pour faire un petit peu le tour d'horizon sur le fonctionnement aujourd'hui que j'ai et je vais passer la main maintenant à Monsieur LAVAINÉ.

Anne-Marie GALLIOU-SCANVION :

Merci Monsieur BEGUIN. Monsieur DURAND à vous de nous présenter votre parcours et les fonctions que vous occupez actuellement.

M. DURAND :

Bonjour à tous. Je m'appelle M. DURAND, je suis enseignant à l'UBO depuis 4 ans au moment où j'ai commencé ma thèse. Rapidement une thèse pour faire simple, c'est une dissertation très longue, qui est si longue qu'elle dure 4 ou 5 ans.

Je vais commencer par la question de comment on s'oriente et pourquoi on choisit le droit. Alors moi, pour dire la vérité, je ne fais pas partie de ceux qui dès la terminale savaient quel métier ils voulaient exercer et dans quelle filière ils voulaient s'engager. Je n'avais strictement aucune idée de ce que je voulais faire et à en croire les camarades qui m'accompagnaient en classe, on était assez majoritaires. J'imagine que j'ai face à moi aussi des gens qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire et comment choisir.

Je me suis engagé en droit parce que d'emblée ça m'intéressait, j'avais bien compris la dimension assez sociale de la discipline. C'est-à-dire qu'on allait comprendre comment fonctionne la société. Ça c'était quelque chose qui m'intéressait déjà d'emblée. Il y avait aussi

un atout quand même qu'il faut souligner, qui pour moi comptait en terminale, c'était que j'étais très, très mauvais en mathématiques et que c'est l'une des seules disciplines où on peut être très nul en mathématiques et très bien réussir.

Donc voilà comment j'ai fait mon choix en terminale de choisir le droit. J'y suis allé donc un peu pour voir et au fur et à mesure que le cursus s'est déroulé le droit m'a vraiment passionné. C'est-à-dire que, alors il y a une phrase que je cite beaucoup dont je ne suis pas l'auteur qui dit « *Observons sans cesse le droit, nous comprendrons mieux la société.* ». Je dois dire que s'il y a bien une raison pour laquelle j'enseigne le droit, je l'étudie et la raison pour laquelle je me passionne, c'est ça. Je trouve que c'est vraiment passionnant de comprendre comment fonctionne la société et cette notion d'être intéressé par une matière m'amène aussi sur la question des qualités requises. C'est vrai on a dit que il fallait être rigoureux, assidu. Présenté de façon sèche, on a le sentiment qu'il s'agit de fournir un effort et que c'est difficile. Il y a une chose qui est sûre c'est que lorsque l'on aime ce que l'on fait, le faire n'est pas un effort. C'est-à-dire que j'imagine que certains d'entre vous ont des passions, je ne sais pas, font du foot, font de la guitare, ça ne leur pose aucun problème de passer leur journée à le faire. Eh bien moi, c'est mon cas. C'est-à-dire qu'on pourra dire que je suis précis, rigoureux, assidu dans mon travail. Oui mais en fait quand je me lève le matin, pour moi ce n'est pas forcément une torture. Donc je pense que la qualité requise pour faire du droit et que ça se passe bien, c'est être curieux et s'y passionner. Donc voilà à peu près la présentation que je voulais faire des études de droit.

Anne-Marie GALLIOU-SCANVION :

Merci Monsieur DURAND. Nous avons travaillé, maintenant c'est à votre tour de le faire par le biais de questions que vous pouvez poser. Je sais que c'est un exercice qui est difficile pour vous, mais je vous invite dès à présent à le faire. Est-ce que quelqu'un s'aventurerait à poser une question à l'un de nos invités ? Y a-t-il des courageux dans la salle ? Je m'attendais bien à ça parce que quand on pose aussi ce genre de question en cours... Ah bravo, je vous remercie. Je me dirige vers vous pour que vous puissiez utiliser le micro.

Question du public :

Bonjour. Je voudrais tout d'abord savoir vraiment quelle première vous avez effectué avant de vous lancer dans les études de droit. Avez-vous d'abord suivi une première S ou une première L, ou... ?

Gaëtan LE THEO :

Pour ma part, j'ai fait une première ES et une terminale ES.

Marion LE GOASCOZ :

Pareil, première ES et terminale ES.

M. DURAND :

Moi j'étais en scientifique en première et en terminale.

Loïc BEGUIN :

Donc moi aussi j'ai suivi un parcours ES, mais je pense que globalement, je ne crois pas qu'il y ait une filière qui soit adaptée, parce que tout le monde y trouve un petit peu son compte. Je crois pour les études de droit, vous avez effectivement des scientifiques qui y trouvent beaucoup d'intérêt, parce qu'il y a un mélange de sciences et à la fois de littéraire dans cette matière. Je crois qu'il n'y a pas de filière par définition qui soit la mieux adaptée ensuite pour faire des études de droit.

Anne-Marie GALLIOU-SCANVION :

Alors moi je rajouterai puisque quand même, je suis enseignante... Moi j'ajouterais qu'à l'inverse de mes invités, moi j'ai fait un Bac littéraire ce qui ne m'a pas empêchée d'être au niveau pour réaliser des études de droit. Je crois que tous les invités ont souligné un point qui est important qui est celui de la passion. Moi quand je vais faire cours le matin, je suis, mais, extrêmement heureuse d'aller partager mes connaissances avec mes étudiants. Je crois qu'on peut tous dire ici qu'on adore le droit. Comme on peut avoir un coup de foudre dans la vie personnelle, on peut avoir un coup de foudre dans notre vie professionnelle et le droit nous permet d'avoir un sacré coup de foudre.

Alors, est-ce que d'autres auraient des questions à poser ? Sinon, eh bien écoutez mesdames et messieurs, je ne me suis pas présentée. Je suis Anne-Marie GALLIOU-SCANVION, je suis maître de conférences à la faculté de droit et je suis privatiste puisque j'enseigne le droit privé. Je codirige le département droit de sorte que si l'envie vous prenait de vous inscrire en droit, je vous accueillerais mais préalablement, je tiens aussi à souligner d'autres points.

Les études de droit se font à l'université mais nous avons aussi des collègues qui assurent des enseignements de droit dans des BTS et ça je tiens à le signaler. Ce sont des formations plus courtes mais qui permettent à tout un chacun aussi de trouver un emploi. Très généralement les BTS sont complétés par des études en licence professionnelle, donc Bac + 3 et actuellement pour ne citer que l'université de Brest, il y a des licences professionnelles notamment en notariat ou en administration de biens et gestion patrimoniale et cela permet donc aux intéressés de trouver un emploi.

Ensuite je tenais à vous dire que l'UFR ouvre ses portes le 7 février prochain de sorte que si vous souhaitez visiter les locaux dans lesquels se déroulent les enseignements et si vous souhaitez rencontrer les équipes pédagogiques, eh bien vous serez les bienvenus et j'aurais vraiment un grand plaisir à vous accueillir et à discuter en plus petit comité de vos projets universitaires ou en tout cas de votre futur cursus d'étudiant.

Je vous souhaite une excellente journée. Je vous remercie de votre attention et je remercie très chaleureusement mes invités d'avoir accepté de quitter leur entreprise ou autre pour venir nous rejoindre. Merci à tous.